



Pédagogie entre autres

Journal du syndicat des professeurs du Cégep du Vieux Montréal

Numéro spécial sur la grève étudiante

Volume 15, no 2 12 décembre 2007

Vous trouverez, dans ce numéro, les textes qui nous ont été envoyés par nos collègues sur la grève étudiante et plus précisément, il faut le dire, sur le fameux bed-in interdit qui s'est transformé en une regrettable confrontation entre policiers et étudiants dans la nuit du 13 au 14 novembre.

Cet événement a pris beaucoup de place dans nos discussions, dernièrement, au détriment, peut-être, de celles qu'on aurait pu avoir sur la principale revendication des étudiants : la gratuité scolaire. Mais nous avons besoin d'en parler, et il était absolument nécessaire que nous revenions sur l'événement pour mieux le comprendre et tenter de faire en sorte qu'une telle confrontation ne se produise plus jamais au Cégep du Vieux Montréal. Ceux d'entre nous qui avaient été témoins d'événements semblables, en 1991, s'étaient promis la même chose. Pourrons-nous, cette fois, tenir promesse et faire en sorte que les blessures, les arrestations d'étudiants de même que les dégâts matériels ne soient plus que les mauvais souvenirs d'une époque révolue?

En attendant que de véritables décisions soient prises, en ce sens, et en espérant qu'il y en ait, bien sûr, nous vous proposons de poursuivre, par ce numéro spécial du *Pédagogie entre autres*, la réflexion sur les événements qui ont marqué cette chaude session de l'automne 2007.

En page 5, un texte d'opinion de Danielle Carbonneau

En page 6, l'histoire d'une vie par Luc Bédard

En page 8, un conte écrit par nos collègues de Techniques d'éducation à l'enfance



Quelques considérations sur les événements du 13 novembre

Permettre, interdire ou tolérer le bed-in?

Les membres de la direction avaient trois raisons d'interdire le bed-in les jours précédant la grève. La première raison invoquée était le fait que le Service de sécurité des incendies de la ville de Montréal n'a pas donné son aval pour la tenue d'une « activité étudiante avec coucher » au Collège pour la nuit du 12 novembre. Or, nous savons aujourd'hui que les pompiers ont décidé, il y a quelque temps, de ne plus se prononcer sur ce type d'activités. Ils ne le font donc pour personne. D'ailleurs, la Direction a cessé de recourir à cet argument depuis que nous lui avons rappelé ce fait.

La deuxième raison était la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (loi 43). Nos directeurs craignaient, en autorisant le bed-in, d'être accusés de complicité dans la fermeture du collège par les étudiants. Pourtant, dans le Devoir du mardi 13 novembre, Catherine Poulin, porte-parole du Conseil du Trésor, citée par Brian Myles, affirmait qu'il n'y avait pas à s'inquiéter et ses explications sont plutôt claires : « *La loi 43 est une loi de relations de travail* » dit-elle. *Si un professeur décide de ne pas donner un cours dans un geste de solidarité avec les étudiants, il serait passible de sanctions en vertu de la loi. Par contre, la direction d'un collège ne saurait être tenue responsable pour la fermeture d'un campus sous la pression des étudiants en grève. [...] « Si des étudiants bloquent un cégep, [la direction] ne sera pas poursuivie en vertu de la loi 43 »* ajoute-t-elle.

La troisième raison : une entente prise avec les étudiants lors du dernier bed-in n'aurait pas été respectée. En effet, on avait exigé de ceux qui restaient dans le collège pour la nuit qu'ils sortent du territoire du Cégep avant de commencer leur piquetage afin qu'on n'établisse pas de liens entre le bed-in et la grève. Les étudiants ne l'ont pas fait, protestant de cette manière contre la loi 43 et ses conséquences. Il faut rappeler que, lors de son allocution du 14 novembre, Jacques Roussil, tout en précisant que des ententes n'avaient pas été respectées par le passé, a tout de même réaffirmé ce fait important : « *Il est vrai qu'au cours des dernières années, des étudiants du Cégep ont tenu dans nos murs des activités avec coucher sans que nous ayons à déplorer d'incidents malheureux.* » Étrangement, le discours n'était plus le même quelques jours après la grève. En effet, dans le communiqué du 29 novembre, la Direction expliquait d'une autre façon sa décision de ne pas autoriser le bed-in et « des incidents malheureux » faisaient tout à coup leur apparition dans son discours : « *Ainsi, lors des grèves de l'hiver 2005 et du printemps 2006, il a été impossible de prévenir certains gestes de violence envers des personnes et des actes causant des dommages matériels.* »

Ces trois raisons ne paraissaient pas suffisantes aux représentants syndicaux des professeurs, des employés de soutien, des professionnels et des interprètes pour justifier la ligne dure adoptée par la direction face à une activité qui avait été démocratiquement demandée par les étudiants et dont ceux-ci étaient prêts, dans la journée du 12 novembre, à négocier les conditions. Ces raisons ne pouvaient non plus justifier, toujours selon les représentants syndicaux, le recours aux forces policières pour sortir les étudiants du bâtiment. Il aurait mieux valu tolérer l'activité, l'encadrer, négocier toute la nuit avec les manifestants s'il le fallait plutôt que d'en forcer l'éviction à coups de matraques et par des arrestations massives. C'est ce qu'ils ont essayé en vain de faire valoir à Monique D'Amours, notre directrice des ressources humaines, lors de deux rencontres précédant la grève.

Une couverture médiatique à nuancer

S'il est clair qu'il faut dénoncer haut et fort le vandalisme, il est tout de même important d'essayer de comprendre ce qui s'est véritablement passé et de voir comment on aurait pu éviter les actes violents qui ont été commis de part et d'autre. Beaucoup d'entre nous n'ont eu, de prime abord, que les médias comme source de renseignements. Si certains faits qui ont été rapportés sont justes, les informations données par les journalistes étaient parfois tendancieuses ou incomplètes. Nous en donnerons quelques exemples.

Un journaliste du Journal de Montréal, Jean-Philippe Pineault, a été témoin des événements de la nuit du 12 novembre en se faisant passer pour un étudiant. Il avait tout à fait raison de dire que des gens buvaient de l'alcool dans le Cégep, mais il n'a pas précisé que de la bière y était aussi vendue en toute légalité dans le cadre d'une activité de financement organisée par le Département de photographie et dûment supervisée. Ainsi, cette consommation d'alcool devait paraître pire qu'elle n'était aux yeux de ceux qui entraient dans le Cégep sans connaître ce fait. On pourrait également parler de la

fameuse toilette arrachée par les étudiants. En fait, il s'agissait d'une vieille toilette jaune trouvée dans une ruelle avoisinante.



Les étudiants le savent : ils ont perdu la bataille de l'opinion publique. On les a généralement présentés comme des casseurs et des fauteurs de troubles alors que la plupart d'entre eux étaient des manifestants pacifiques. Des professeurs qui se trouvaient au collège au cours la soirée ont reconnu parmi les manifestants des moniteurs du Caf, notamment, et d'autres étudiants parmi les meilleurs de leurs classes, activement engagés dans leur apprentissage comme dans leurs revendications.

La rencontre post-grève avec la direction

Le 26 novembre dernier, les membres des exécutifs syndicaux du Collège étaient conviés à une rencontre avec les membres de la direction : Jacques Roussil, Murielle Lanciault, Monique D'Amours et Stéphane Godbout. C'est en tant que membre de l'exécutif du syndicat des professeurs que je me suis rendue à cette réunion très attendue. Il était clair, dès le début de la rencontre, que la direction, tout en étant fort attristée des événements de la nuit du 13 au 14 novembre, continuait à croire fermement que l'éviction des manifestants par la police était la meilleure décision à prendre, et à jeter tout le blâme de la violence et du grabuge sur les étudiants.

La rencontre a permis de mettre en évidence le fait que les membres des exécutifs et ceux de la

direction ne partageaient pas du tout la même vision, la même perception des manifestants. Pour ces derniers, il s'agissait d'étrangers malveillants et dangereux qu'il fallait chasser des murs du Collège; Jacques Roussil a d'ailleurs comparé les participants au bed-in à un individu armé d'un couteau qui serait entré chez lui. Pour nous, il s'agissait d'étudiants que nous côtoyons et auxquels nous enseignons, prêts à se mobiliser pour défendre leurs revendications. Bref, des jeunes inexpérimentés mais bien intentionnés. Cette différence dans nos perceptions explique assez bien la divergence de nos points de vue. Pour nous, le Collège avait la responsabilité d'encadrer les activités des étudiants, que ce soit pour les soutenir ou pour exercer un certain contrôle (en permettant que le bed-in soit fermé, par exemple, seulement accessible aux étudiants du Vieux Montréal). Et surtout, éviter à tout prix de faire intervenir la police. Pour eux, le contrôle ne pouvait être assuré étant donné la menace que représentaient les manifestants et il fallait recourir aux forces de l'ordre.

Nous avons également eu, lors de cette rencontre, la confirmation que les membres de la direction étaient tous partis à 19h00, à la fin d'une réunion, le soir du 12 novembre. Seul Jean-Guy Tremblay, responsable de la sécurité, était présent et il avait pour mandat de refuser toute négociation avec eux et de sortir les étudiants du Collège après 23h00. Nous avons demandé aux membres de la direction pourquoi aucun d'entre eux n'était resté ce soir-là. Leur réponse a été assez surprenante : ils ne se doutaient pas que leur décision engendrerait une telle confrontation avec les étudiants. Ils ne pouvaient que constater l'échec de la communication avec eux c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas réussi à les convaincre de ne pas rester au Cégep pour la nuit. Ce qui leur avait été prédit et communiqué par les représentants syndicaux, lors des deux rencontres avec Madame D'Amours, n'avait donc pas été considéré à sa juste valeur.

Nous leur avons ensuite demandé pourquoi ils avaient donné pour mandat à Jean-Guy Tremblay de faire intervenir la police. On nous

a alors assuré qu'une chronologie objective des événements, qui nous serait remise sous peu, nous éclairerait totalement à ce sujet.

Malheureusement, cette chronologie, que le syndicat des professeurs a effectivement reçue peu de temps après, ne semble ni objective ni véritablement éclairante sur les raisons qui ont mené le Collège à prendre cette décision. On ne peut que se questionner sur la provenance de cette version des faits puisque la direction était absente lorsqu'ils se sont produits. Vient-elle de Jean-Guy Tremblay dont les rapports avec les étudiants étaient déjà tendus avant la grève? Comment les actes de vandalisme reprochés aux étudiants peuvent-ils justifier une décision prise quelques heures avant qu'ils ne soient commis? Ainsi, malgré les attentes, les explications qui ont été données n'ont pu dissiper les divergences majeures d'opinion entre les représentants syndicaux et la direction du Collège sur la pertinence de l'intervention policière.

Sophie Guillemette
Département de français
Membre de l'exécutif



De la casse au Vieux Montréal Ce ne sont pas les étudiants qui me font honte!

Le 13 novembre dernier, le Cégep du Vieux Montréal était le théâtre d'affrontements entre des étudiants et les forces policières de la Ville de Montréal. Au cours d'un bed-in qui s'est transformé en occupation des lieux, les « forces de l'ordre » et l'administration du Collège ont

donné une éloquente démonstration de leur « savoir-être » et de leur « savoir-faire ».

J'enseigne au Cégep du Vieux Montréal depuis 1994. Des levées de cours et des grèves j'en ai vu quelques-unes. Et chaque fois, dans le respect des personnes et des lieux, le déroulement des événements s'est avéré fort « vivable ». Chaque fois, les enseignantes et les enseignants ont été partie prenante des pourparlers entre les étudiants et l'administration du Collège. Et si les choses se sont généralement bien déroulées, nul doute que les relations syndicales patronales y étaient pour quelque chose. Depuis plusieurs années, ces relations ont été caractérisées par une écoute sérieuse de l'opinion et de l'expérience des enseignantes et des enseignants en matière de gestion de crise. Je me rappelle de jours de grève pendant lesquels on pouvait voir des directeurs, des enseignants, des employés de soutien, des professionnels, des interprètes et des étudiants sur le balcon du Collège. On ne savait pas trop, par moments, qui était en grève. Faut croire que depuis quelque temps, les choses ont bien changé.

Comment arriver à comprendre la situation du « mardi de la matraque »? Tous les syndicats du Cégep avaient pourtant pris soin de conseiller au Collège de gérer ce bed-in avec un certain doigté, d'éviter de provoquer les étudiants et de chercher à encadrer plutôt que d'expulser. Malheureusement, l'administration du Collège a choisi d'alimenter le crescendo des moyens de pression étudiants et a ainsi ouvert la porte à la violence, à la débandade totale, à la casse. 9-1-1... vite, y sont pas fins les étudiants... y veulent pas sortir!

Plusieurs de nos étudiants ont été violemment frappés par des policiers en mal d'action. Pour un bon nombre, il s'agissait d'une première expérience de manifestation. Les médias ont rapporté plus d'une centaine d'arrestations et certaines accusations pourraient être portées contre certains jeunes.

Nous les connaissons, nos étudiants! Ils sont parfois malhabiles, mais ils ont le mérite de savoir se lever pour défendre des droits aussi

fondamentaux que l'accessibilité aux études supérieures. S'ils n'ont pas encore appris les vertus de la négociation calme et sereine, c'est en partie parce que les modèles actuels qui leur sont présentés ne laissent présumer aucune ouverture à leurs légitimes revendications. Au contraire, on leur enseigne que les citoyens qu'ils sont n'ont rien à dire et tout à subir. Soyez gentils, nous avons un doctorat en décrets!

Franchement, j'ai honte! J'ai honte de constater qu'une institution d'enseignement fasse preuve d'aussi peu de jugement en matière de communication. Toute cette histoire m'a rappelé le feuilleton « Perdu dans l'espace » alors que le professeur « pissou » se cachait toujours derrière le robot quand venait le temps d'affronter les « méchants ». Qui s'est caché derrière l'antiémeute, le mardi 13 novembre dernier?

Franchement, je suis en colère! Je suis en colère que des jeunes de 17 à 25 ans soient accusés par des adultes irresponsables de saccager des lieux publics. Les véritables dommages ne sont pas les pupitres cassés sur la rue Ontario, un soir de semaine. Le vrai vandalisme, c'est celui qu'on fait quand on permet à des policiers de matraquer en plein visage des jeunes qui crient trop fort pour dénoncer ceux qui « scrappent » les services publics. Les médias s'en sont donné à cœur joie durant toute la semaine passée pour dénoncer la casse, en imputant l'entière responsabilité aux étudiants. Quand le secrétaire général de l'Association étudiante a spécifié que la police aussi avait cassé... les journalistes ont fait la sourde oreille. Quelle tristesse!

Franchement, je suis gênée! Je suis gênée d'entendre à la télé que la direction du Cégep du Vieux Montréal est « réfugiée » dans un local qu'on doit tenir secret... sécurité oblige!!! Messieurs, dames... savez-vous ce que c'est qu'un « réfugié »? À tout comparer, je trouve que les étudiants frappés, blessés, entourés et réprimés, le soir du 13 novembre, avaient davantage les caractéristiques habituellement

constatées chez les réfugiés. Quelle image pathétique!

Une chose est certaine... pour gérer des lieux d'éducation, vaudrait mieux privilégier l'embauche d'administrateurs qui présentent quelques compétences en communication et en gestion d'humains au lieu de choisir des candidats qui présentent des parcours récents de négociateurs patronaux. Force nous est de constater qu'ils n'ont de cesse que de gagner la partie, quitte à ce que ça saigne!

Mardi matin, le 13 novembre 2007, au Cégep du Vieux Montréal, c'était écrit dans le ciel que la situation allait dégénérer. Et les administrateurs le savaient!

Danielle Carbonneau
Techniques d'éducation à l'enfance



I made a dream...

Savez-vous ce qui me trouble le plus dans les événements de la mi-novembre? C'est de les avoir manqués. Et merde.

On ne me dit jamais rien, à moi. Je me suis couché le mardi soir, m'appêtant à dormir du sommeil du bourgeois, réconforté par mon bonnet de nuit et rassuré par une position sociale confortable qui me protège des beaux draps. Je savais pour la grève du lendemain, mais je me disais bof, c'est couru d'avance. Les boss vont se présenter au collège, constater que les jeunes chevelus désobéissants refusent de laisser entrer le personnel, prendront acte de ce

refus, et procéderont à la fermeture des lieux. Le message sur internet est sans doute déjà rédigé, ne reste plus qu'à l'activer. Au pire, z'appelleront peut-être les flics, qui leur répondront qu'ils n'ont pas que ça à faire, sortir les jeunes de leur école. La vie continuera sur ce bout humaniste de planète, les patrons et patronnes se contentant de sauver la face devant Québec en faisant officiellement ce qu'il faut pour appliquer les justes lois du bon gouvernement. PYA, qu'il paraît que ça se dit, en affaires : protect your ass. Les fesses bien calées dans la démocratie, je me suis assoupi. Et j'ai dormi, dormi...

Ben voilà, j'ai raté le party. Ce n'est que deux jours plus tard (nous, bourgeois, avons le sommeil tenace) que, ramassant mon Journal de Montréal sur le pas de la porte, je sus : pour la drogue, le sexe, les french kiss à s'en péter les molaires, les chansons subversives et les agressions gratuites pour la gratuité. Je vis : les têtes coupées, les jambes broyées, les doigts pris dans les machines distributrices. Et encore, on ne parlait que de ce qui était arrivé aux flics... On n'y disait pas encore le malheur de nos patrons et patronnes réfugiés sur une rue lointaine à des mètres et des mètres de leur mission... Mais on lisait toute la cruauté de l'univers dans ces images dantesques d'étudiants crachant le feu, faisant des *fingers* à l'humanité et exhibant à la face du monde leurs piercings poivrés au cayenne... Méchante sauterie, à faire saliver Dollard des Ormeaux avec son baril de poudre rétropropulsé dans la cabane.



Je vous le dis, je rate tout, moi. La révolution sexuelle, tenez. Je vivais à Trois-Rivières, un

Trois-Rivières de la fin des années 60 même pas au courant que Duplessis était mort (d'ailleurs, l'est-il? Je pourrais vous citer là-dessus des faits troublants), et j'entendais parler que le fun noir, c'est à Montréal qu'on le trouvait. Finalement, en 1973, j'ai pucé sur la 40, et me voilà à l'Université de Montréal... straight à pleurer. La révolution sexuelle, si tant est qu'elle eût déjà flirté avec cette morne institution, s'en était poussée déjà. Pendant ce temps, paraissait qu'à Trois-Rivières, wow... Je me suis dit c'est rien mon Luc, tu deviendras un jour prof au Cégep du Vieux Montréal. Là, il s'en passe des affaires. Le temps de faire mon université, je prenais mes quartiers ici... où l'on parlait déjà de recommencer à donner des cours magistraux, habillés ou presque. La drogue était chère, la noce finie, les casiers ne cachaient plus que cahiers d'école et manteaux d'hiver, et réchauffaient leur vieille tôle au souvenir des trips à quinze qu'ils avaient jadis abrités.

Faut dire que cette tranquillité ne nous a pas payés. La claque qu'on a mangée en 83! La loi 111, qu'y disaient. Une journée de grève de plus et t'étais en prison. Deux, ton ancienneté s'inscrivait à une séance de rebirth. Trois, et on t'exécutait froidement sous la douche comme dans tous les films où on trouve une scène de douche depuis Hitchcock. Ben croyez-le ou non, j'ai raté ça itou. Pourtant, j'étais membre de l'exécutif syndical, et tout le monde avait eu la visite en bonne et due forme de l'huissier venu signifier les gouvernementales menaces. Tout le monde sauf moi : je n'étais pas permanent, mon contrat n'était pas signé. J'aurais pu faire sauter le collège en toute impunité, et seuls l'abus d'alcool et c'te maudite procrastination m'en ont retenu. J'ai réclamé à cors et à cris le droit d'aller en prison avec mes camarades : *niet*. On n'entend pas la voix de qui n'existe administrativement pas.

Je passe vite sur les autres péripéties : le café au lait que je sirotais au Pèlerin quand les flics débarquèrent sur Ontario en 1990; les flics encore en 2005, repoussés dans le fleuve par quelques élèves et une chaise pendant que je restais chez moi à tenter d'appliquer à mon couple l'approche par compétences. Je

commençais à me dire que je le faisais exprès ou que j'étais tout simplement un beau tétoux quand, à l'assemblée générale spéciale de ce 21 novembre, je me suis rendu compte que cette fois-ci, je n'avais pas été seul à dormir et rêver d'une société démocratique basée sur un projet d'éducation humaniste où militants et bons patrons – eux-mêmes ex-militants – se saluent sous les regards vides de flics décoratifs. On avait tous oublié. Oublié que nos boss, nos collègues et nous-mêmes vivons sous la loi la plus répressive qu'on ait vue de mémoire publique ou parapublique, qui relègue la cauchemar-desque loi 111 au rang de rêverie d'enfant. Oublié que le gouvernement qui a voté et gère cette loi, actuellement minoritaire, est surveillé par un parti qui aurait tiré des sanglots de tendresse à Duplessis, et un autre qui n'en finit plus de se « recentrer » à droite. Oublié que l'éducation, au Québec, n'a *jamais* été un droit. Que quand les crottés mettent le pied à l'école, la strappe, la règle sur les doigts, la matraque ou plus prosaïquement la facture, afférente ou dégelée, les attendent au détour d'un corridor ou d'un escalier mobile.

On avait oublié tout ça. On rêvait d'un autre monde. On se voyait en petit prince demandant timidement au flic antiémeute égaré sur cette planète : monsieur, dessine-moi un casseur. Et le beu, excédé, de dessiner un cégep, et de dire : ton casseur, il est dedans. J'cours le casser.

Luc Bédard,
Psychologie préuniversitaire

*TÉE va raconter
Un beau conte, à sa manière
TÉE va raconter
Un beau conte pour vous amuser!*



Mon fils... tu n'avais qu'à écouter!

Mardi, 13 novembre

François, le fils de Jack et Monica a 17 ans. Au cours du souper, il leur annonce qu'il a convoqué une réunion du Conseil de classe jeudi prochain et qu'il aurait besoin du sous-sol de la maison.

« *Pas question, lui répond Jack. Tu sais que dans notre village il y a un couvre-feu et que je dois faire tout ce que je peux pour limiter les rassemblements de jeunes écervelés. En plus, la dernière fois, vous avez laissé le sous-sol dans un état qui frôlait la guerre civile. Des vrais terroristes! Non, tu vas apprendre de tes erreurs passées mon fils. Pas de réunion!* »

« *En plus, poursuit Monica, tu as un examen de mathématiques vendredi. L'important, à ton âge, ce sont les études, pas les p'tites réunions. Et puis je pense aussi à ta santé, mon François. Fais preuve d'un peu de maturité et occupe-toi de ce qui est le plus important dans la vie.* »

« *Mais, ... rétorque François, tentant de s'exprimer.*

« *Non, c'est non!, concluent les deux parents en cœur. Et ne t'avise pas de nous revenir avec ça. De toute façon, jeudi est notre soirée cinéma.* »

Mercredi, 14 novembre

François décide de tout de même confirmer la tenue de la réunion à ses chums parce que le Conseil a vraiment des sujets importants à discuter. Il leur propose une heure de discussion suivie d'un bon film d'action et après, on verra bien.

Jeudi, 15 novembre

Monica et Jack sont inquiets. Ils connaissent bien leur fils, il accuse un manque de maturité chronique et un côté sournois qui alimente leur manque total de confiance en lui. De plus, ils lui connaissent un ami plus que douteux, un bum du quartier qui a mauvaise réputation.

Avant de quitter la maison, vers 16h, pour leur soirée cinéma, Jack et Monica ont appelé oncle Jean-Guy pour qu'il surveille la maison.

Vers 19h, les chums de François se pointent et tout l'monde s'installe pour la réunion qui sera suivie d'un bon film de guerre loué pour la circonstance. Il y a Pietro qui a amené quelques bières et Bruno qui ne se sépare jamais de sa guitare. Il adore gratter les tounes des Beatles. Xavier a piqué deux joints à son grand frère et Carl Yan, lui, a subtilement piqué au dépanneur du coin, un exemplaire de Playboy pour amuser la galerie un peu.

Vers 20h30, Jean-Gabriel se pointe. Il a entendu parler d'un « open house » possible et il annonce à François qu'il a amené sa gang. Elle attend dehors. Ça parle, ça discute et les jeunes finissent pas s'entendre pour éviter le trouble dans la maison.

À 21h, ça sonne à la porte. François monte les escaliers, s'enfarge dans Pietro qui a bu la presque totalité des bières et demande à Bruno de cesser son « Let it be » un moment. Sentant la soupe chaude, Jean-Gabriel et ses chums se sauvent par la porte du sous-sol.

Lorsque François ouvre la porte, 15 policiers armés de matraque le poussent violemment, gueulent des ordres d'évacuation tout en enjambant son corps, pénètrent dans la maison avec leurs grosses bottes sales, renversent au

passage le vase à fleurs reçu en cadeau de mariage. Les chums de François, alertés par le bruit et les cris se sont engagés dans l'escalier lorsqu'ils sont interceptés par trois policiers qui battent l'air de leur matraque. Bruno déboule les escaliers, Pietro hurle : « *Les bæufs, tabarnak.* ». L'un des policiers l'attrape par le collet et lui dit : « *Toé, ça tombe ben... ça fait longtemps que je veux voir ta p'tite criss de face dans l'journal de Montréal!* »

Dans la nuit de jeudi à vendredi

Jack et Monica se rendent à l'hôpital, chercher leur fils François.

« *Quand la police est venue nous chercher au cinéma, j'ai eu tellement honte, s'écrie son père. Je suis déçu de ton comportement. Les jeunes sont tous les mêmes. Moi qui avais promis au maire que j'étais capable d'autorité envers toi. De quoi j'ai l'air?!* »

« *Si tu t'étais comporté en garçon responsable, mon tapis ne serait pas plein de boue, mon vase ne serait pas brisé, hurle sa mère.* » *Moi, je t'ai toujours élevé avec une attitude d'ouverture, de respect et d'humanisme, mais là, avec tes idées de fous, de quoi j'ai l'air?* »

« *Ta mère et moi on va se parler sérieusement et on va trouver un moyen de te mater. En attendant, ça va être avec ton argent de poche que tu devras payer les frais pour te défendre en cour. Là, va dans ta chambre!* »

Les deux parents regardent leur fils en soupirant et tous deux pensent : *Ah, que la vie de notre famille serait donc plus simple si nous n'avions pas d'enfant!* »

Épilogue

Seul dans sa chambre, François se fout de son bras cassé mais se demande s'il pourra un jour faire comprendre à ses parents qu'il rêve de démocratie, de liberté et de justice. Pourra-t-il arriver à leur dire... que jamais il ne renoncera!

*TÉE a raconté
Un beau conte, à sa manière
TÉE a raconté
Un beau conte pour vous amuser*

